

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 novembre 2018

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : M. BREUILLE
Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 27 mai 2014 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

- 1.- accordé le 2 juillet 2018, une aide financière de 300 € au titre du CORSEC du 27 juin 2018 ;
- 2.- accordé le 2 juillet 2018, une aide financière de 476,10 € au titre du CORSEC du 27 juin 2018 ;
- 3.- accordé le 26 juillet 2018, une aide financière de 200 € au titre du CORSEC du 25 juillet 2018 ;
- 4.- accordé le 26 juillet 2018, une aide financière de 250 € au titre du CORSEC du 25 juillet 2018 ;
- 5.- accepté le 23 août 2018, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;
- 6.- accordé le 17 septembre 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 17 septembre 2018, une aide financière de 248 € ;
- 7.- accordé le 17 septembre 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 17 septembre 2018, une aide financière de 300 € ;

8.- accordé le 17 septembre 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 17 septembre 2018, une aide financière de 100 € ;

9.- accordé le 17 septembre 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 17 septembre 2018, une aide financière de 317 € ;

10.- accordé le 17 septembre 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 17 septembre 2018, une aide financière de 194,82 € ;

11.- retenu le 4 octobre 2018, la convention ainsi que ses conditions générales proposée par la SCIC Odcvl, Comptoir de projets éducatifs.

La SCIC Odcvl a assuré l'organisation d'un séjour familles au centre d'accueil Lamaisondici à 88240 Les Voivres du 22 octobre 2018, au déjeuner, jusqu'au 24 octobre 2018, au déjeuner.

28 personnes ont été concernées par ce séjour familles pour un montant total de 3 405,40 euros TTC ;

DELIBERATION

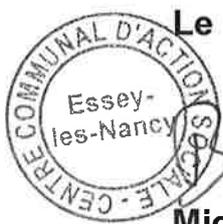
Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 novembre 2018.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Myriam LEDROIT, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Nadine CADET, Véronique SAGET, Rosette GIRSCH et Janine MARCHAL.

M. Louis CAUSERO.

ABSENTS :

MME Patricia LANZI.

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel Breuille
Michel BREUILLE